

Compte rendu de l'atelier médecin malade du 27 février 2020.

Nous avons invité à cet atelier **Madame Élodie Barbier pharmacienne** à l'hôpital Henri Dunant. Hôpital Gériatrique de 160 lits.

L'essentiel de son **intervention était lié à la gestion des médicaments** pour les personnes âgées. La difficulté résidant dans la coordination des différents acteurs qui vont s'occuper de la personne âgée afin de partager les informations.

Élodie insiste surtout sur la notion de personnes fragiles : un organisme peut avoir des défaillances sur plusieurs plans : insuffisance rénale hépatique, hormonale, digestive, chute, abolition des réflexes.

Le système immunitaire est moins performant moins combatif vis-à-vis des infections et de la résistance aux antibiotiques.

Il existe des poly pathologies dont il faut tenir compte diabète troubles cognitifs nécessitant un traitement au long cours.

C'est ainsi qu'en milieu hospitalier notamment l'information et le consentement du patient à chaque mise en place d'un nouveau traitement est indispensable.

Il est préférable, à partir d'un âge certain de rencontrer un gériatre qui va faire le point entre les différentes pathologie de son patient et l'orienter à bon escient.

Il faut savoir qu'en vieillissant les sensations de faim et de soif sont différents nos réflexes plus lents.

Ne jamais arrêter un traitement sans en parler à son médecin. Surtout pour les antibiotiques. Si le médicament ne vous fait pas de bien vous pouvez l'arrêter mais en parler à votre médecin traitant. **Il est conseillé de également de ne pas aller sur Internet pour lire les formules pharmaceutiques et découvrir tout ce qui concerne votre pathologie.** N'hésitez pas à communiquer à votre pharmacien votre traitement habituel afin qu'il ait toutes les informations nécessaire pour vous donner le traitement approprié où vous diriger vers une consultation médicale appropriée .

Et il faut savoir également que certains médicaments qui vous sont prescrits peuvent générer une constipation. Le médecin traitant peut vous informer et vous donner les moyens d'y remédier : différentes pour chacun : marcher, boire suffisamment. On peut éventuellement utiliser un laxatif léger en d'accord avec lui.

Des questions autour de la douleur autour de la tension autour de la sécheresse buccale, autour de des traitements morphiniques.

Si on oublie de prendre un médicament, aux heures prescrites. Ne pas prendre la double dose pour compenser

Questions également autour des médicaments génériques et la différence avec les excipients qui le composent. Certains médecins signalent sur l'ordonnance qu'ils ne veulent pas de génériques mais la Sécurité Sociale met parfois du temps à rembourser.

Questions au sujet de la dépression, des somnifères : éviter les benzodiazépines qui peuvent entraîner des vertiges et des chutes. Privilégier la Mélatonine, l'euphythose.

Vaccination conseillée.

Cette intervention interactive a été très appréciée et les participants étaient nombreux.